

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-462172800

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 13/06/2025

Support de parution : Le Dauphiné Libéré

Département de parution : Isère



**Approbation de la MODIFICATION SIMPLIFIÉE
N°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
(PLUi ouest) des Vals du Dauphiné**

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné a approuvé par délibération en date du 22/05/2025, la modification simplifiée n°2, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Ouest) des Vals du Dauphiné. Cette délibération est affichée dans les mairies du territoire concerné et au siège des Vals du Dauphiné. Le dossier de PLUi modifié est tenu à la disposition du public au service urbanisme et sur le site internet des Vals du Dauphiné.

**Le Président de la
Communauté de communes
des Vals du Dauphiné**

462172800

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Isere/LA-TOUR-DU-PIN/Le-Dauphine/Approb-de-la-modification-N-2-DU-PLUI-OUEST-DES-VALS-DU-DAUPHINE.html>



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GÉNÉRALE